SOCIETE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PREHISTORIQUES
ALPINES — AOSTE

HOMMAGE AU PROFESSEUR MARC-R. SAUTER 1914-1983

VOLUME SPECIAL
du Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines
XVII
1985

AOSTE
INDUSTRIE GRAFICHE EDITORIALI MUSUMECI
1985

SOCIETE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PREHISTORIQUES
ALPINES — AOSTE

HOMMAGE AU PROFESSEUR MARC-R. SAUTER 1914-1983

VOLUME SPECIAL
du Bulletin d'Etudes Préhistoriques Alpines
XVII
1985

AOSTE
INDUSTRIE GRAFICHE EDITORIALI MUSUMECI
1985

CE BULLETIN EST PUBLIÉ
AVEC LE CONCOURS FINANCIER
DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE
DE LA VALLÉE D'AOSTE
LOIS RÉGIONALES N° 79
DU 9.XII.1981
N° 31 DU 15.VII.1982
ET N° 57 DU 22.XI.1984

Directeur responsable: Damiano Daudry
Autorisation du Tribunal d'Aoste n° 3 du 13 mars 1975
Achevé d'imprimer sur les presses des
Industrie Grafiche Editoriali Musumeci - Quart (Aoste)
au cours du mois de décembre 1985

TABLE DES MATIÈRES

page

A. DONNET - *Hommage au professeur Marc-R. Sauter (1914-1983)* 9

M.-R. SAUTER - *Notes posthumes sur les cimetières néolithiques de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais, Suisse)* . . 17

C. SIMON - *Marc-Rodolphe Sauter et la question des cistes de type Chamblandes* 33

R. MENK, C. SIMON, C. KRAMAR - *Morphologie, paleodemographie et paleopathologie des hommes des tombes en ciste (Néolithique moyen valaisan)* 47

P. CROTTI et G. PIGNAT - *Le Mésolithique de Collombey-Vionnaz* 93

A. MOTTURA - *Notizie preliminari sulla presenza umana pleistocenica ed olocenica nell'Astigiano occidentale* 109

T. DORO GARETTO, E. FULCHERI, R. GERBORE - *Proposta per una schedatura del materiale paleoantropologico* . . . 133

La Société de Recherches
et d'Etudes préhistoriques alpines d'Aoste,
consacre
ce volume à la mémoire du Professeur
Marc-R. Sauter,
Membre d'honneur parmi les plus illustres
de la Société,
ami fidèle et dévoué de le même.

Professeur Marc-R. Sauter, 1914-1983.

*Aoste, 10-12 septembre 1982. Monsieur le professeur Sauter dirigeant les travaux du III*ème *Colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité.*

GION AUTONOME VALLEE D'AOSTE
UBLIQUE
SOCIETE DE RECHERCHES ET D'ETUDES PREHISTORIQUES A
ERNATIONAL SUR LES ALPES DANS L'ANT
LE PEUPLEMENT DES ALPES DE LA PREHISTOIRE A LA FIN DE L'ANTIQU

HOMMAGE AU PROFESSEUR MARC-R. SAUTER (1914-1983) *

par ANDRÉ DONNET

BULLETIN D'ETUDES PRÉHISTORIQUES ALPINES, XVII, AOSTE 1985

Si le Valais doit beaucoup, pour la connaissance de son passé, à l'historien fribougeois Jean Gremaud (1823-1897), il est tout aussi redevable à deux savants genevois : Louis Blondel (1885-1967) et Marc-R. Sauter (1914-1983).

J'ai déjà eu l'occasion, en 1968, de rendre hommage au regretté Louis Blondel, archéologue cantonal de Genève [1].

Il ne m'appartient pas d'évoquer la carrière et les travaux scientifiques de Marc-R. Sauter en qualité d'anthropologue et de préhistorien, ni de rappeler le rayonnement du professeur, d'autres le feront mieux que je ne saurais le faire.

Il ne m'appartient pas non plus de présenter le bilan de quarante années de fouilles et de recherches néolithiques en Valais, son successeur, le professeur Alain Gallay, a déjà tenté, avec un de ses collaborateurs, d'en établir les principales étapes, au moment où Marc-R. Sauter a pris sa retraite en 1982 [2].

Je voudrais pour ma part rappeler le souvenir personnel que je conserve précieusement de notre longue amitié et de notre collaboration intermittente [3].

---

* Dans *Vallesia,* t. XXXIX, 1984.

[1] Voir *Vallesia,* t. XXIII, 1968, pp. 1-22.

[2] Voir ALAIN GALLAY et PIERRE CORBOUD, *Quarante années de recherches néolithiques en Valais,* dans *Archéologie Suisse,* 1983, fasc. 3, pp. 35-40, et *Bull. de la Murithienne,* fasc. 100, 1983, pp. 83-93.

[3] OLIVIER REVERDIN a notamment rappelé les années de jeunesse de Marc-R. Sauter, dans le *Journal de Genève* du 28 décembre 1983, p. 11.

C'est en automne 1933 que j'ai fait la connaissance de Marc-R. Sauter, lors de mon entrée à l'Université de Genève.

En effet, quatre jeunes gens se sont alors rencontrés, trois Genevois issus du Collège de Calvin et moi, Valaisan, venu du Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice, qui nous nous apprêtions à entreprendre une licence ès lettres classiques.

Selon le règlement en vigueur en ce temps, ces études se déroulaient en deux étapes : la première portait sur trois langues (français-latin-grec), sur l'histoire de la philosophie et sur une cinquième discipline à choix. C'est seulement après la demi-licence qu'il y avait possibilité d'opter pour une licence avec une branche principale à nostre convenance (philosophie, histoire, etc.).

Au cours et séminaires de la première partie, nous allions nous préparer sous la conduite de maîtres dont quelques-uns étaient prestigieux : pour la littérature française, Albert Thibaudet (1874-1936), agrégé d'histoire et de géographie, l'un des meilleurs critiques littéraires français de l'époque ; pour l'histoire de la langue, Alexis François (1877-1958), collaborateur de la grande *Histoire de la langue française des origines à 1900,* de Fernand Brunot, dont notre professeur venait d'assumer la rédaction de deux gros volumes consacrés à la langue post-classique (1932-1933) ; pour la langue et la littérature latines, André Oltramare (1884-1947), ancien membre socialiste du Conseil d'Etat genevois, déjà auteur, avec Louis Brutsch et Charles Favez, d'une fameuse *Grammaire latine* (1923) ; pour la langue et la littérature grecques, Victor Martin (1886-1964), helléniste et papyrologue dont la renommée avait largement dépassé les frontières de la Suisse, etc.

Ces personnalités marquantes, dans la force de l'âge et à l'apogée de leur carrière, nous inspiraient alors une crainte révérencielle. Mais il faut avouer ici que, jeunes apprentis, nous avions peu ou pas de contacts personnels avec nos maîtres ; c'est seulement au cours de la seconde étape que nous avons trouvé, auprès d'autres maîtres non moins qualifiés, des appuis attentifs et réguliers qui ont singulièrement guidé et soutenu nos premiers pas dans la recherche scientifique.

Toutefois, nous nous accomodions assez aisément de cette absence de chaleur : chacun cultivait déjà, à sa manière, son jardin réservé : écriture, dessin, musique, politique, etc. Mais mieux encore, peu à peu s'était créé un réseau d'amitiés fraternelles, sans arrière-pensées, entre jeunes gens et jeunes filles ; cette merveilleuse ambiance résista exceptionnellement à l'usure quotidienne de nos années d'université, et, par la suite, la dispersion qu'entraîna la vie professionnelle, avec ses occupations et ses soucis, ne l'a guère érodée, puisque, après cinquante ans, nous nous rencontrons encore, quelque peu blanchis, ou ridés, ou voûtés, comme si nous nous étions quittés d'hier.

Marc-R. Sauter fut un des animateurs de ce groupe dont la plupart des membres n'avaient pas éprouvé la nécessité de s'agréger à une société d'étudiants. C'est là, quand nous organisions une sortie, que nous avions l'occasion d'apprècier la chaleur humaine qu'il savait déployer avec infiniment de tact et de discrétion.

Dès qu'il eut passé sa demi-licence de lettres, Marc-R. Sauter, né à Genève le 18 janvier 1914, commence à préparer parallèlement une licence en biologie, alors que je bifurque à ce stade sur une licence en histoire. La carrière de Marc-R. Sauter se déroule dès lors tout uniment.

Il est licencié ès lettres en 1937, licencié ès sciences biologiques en 1938. Il entre alors à l'Institut d'anthropologie en qualité d'assistant du professeur Eugène Pittard (1867-1962).

En 1941, il est reçu docteur ès sciences anthropologiques avec une thèse intitulée *Contribution à l'étude anthropologique des populations du haut moyen âge dans le bassin du Léman et du Jura.*

L'année suivante enfin, lauréat du Prix Chalumeau, il devient privat-docent à la Faculté des sciences. C'est dans cette faculté qu'il accomplira toute sa carrière, succédant à son maître Pittard en 1949 en qualité de professeur d'anthropologie et de paléontologie humaine. Il sera doyen de la Faculté de 1963 à 1966, président du département de Biologie de 1968 à 1971, et assurera même de 1963 à 1974 la charge d'archéologue cantonal.

Si le professeur Marc-R. Sauter, décédé à Genève le 15 décembre 1983, laissera son nom attaché aux fouilles néolithiques qu'il a poursuivies en Valais durant quarante ans, c'est à la suite de circonstances fortuites [4].

En effet, la camaraderie née sur les bancs de l'université au cours de nos séminaires communs n'avait pas tardé à nouer de solides liens : Marc invita à maintes reprises à la table familiale le Valaisan isolé au sein de la faculté. S'établit dès lors, entre nous, une amitié qui ne se démentira jamais. Si nous allions parcourir l'un et l'autre par la suite une carrière sur deux plans différents, nous nous rencontrions souvent à Sion ou à Genève, ayant l'occasion de parler fréquemment et fraternellement de nos travaux.

Or, en 1941, nommé archiviste et bibliothécaire cantonal du Valais, je me suis vu installé, en réalité, seul et sans cahier des charges précis, à la tête de cinq services, à vrai dire embryonnaires, qui, aujourd'hui, sont confiés à un état-major de deux ou trois universitaires assistés de nombreux collaborateurs, à savoir les Archives cantonales, la Bibliothèque cantonale, le Musée de Valère, le Service archéologique et, enfin, le secrétariat du Con-

[4] GREGOIRE GHIKA, directeur des Archives cantonales du Valais, a publié un hommage au professeur Sauter dans le *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* du 23 décembre 1983, p. 15.

seil de l'Instruction publique (actuellement Service de l'enseignement secondaire).

Moins d'une année plus tard, en janvier 1942, je me trouve subitement confronté à la découverte d'un cimetière probablement néolithique, à Granges (VS). Je me rends donc sur place où je constate que les tombes ont été détruites et les ossements recouverts.

Que faire ? A l'université, Eugène Pittard, notre vénérable professeur d'anthropologie, nous avait largement initiés à la connaissance du Paléolithique ; toutefois, pour le maître, le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Fer constituaient des périodes bien trop « modernes » pour être traitées dans ses cours et séminaires.

C'est donc pour suppléer à mon incompétence que je décidai d'avoir recours à Marc-R. Sauter. Celui-ci répondant bénévolement à mon appel, m'accompagna en mars 1942 à Granges, avec Pierre Bouffard († en 1980), plus tard directeur du Musée d'art et d'histoire, puis maire de Genève, mais qui était alors étudiant en archéologie, « dans l'intention d'effectuer des fouilles méthodiques dans la partie du cimetière que le défoncement n'avait pas encore atteinte ». Maniant pelle et pioche, nous nous sommes évertués trois jours durant à remuer quelques mètres cubes de terre et de cailloutis, mais sans succès : il nous aurait fallu d'autres moyens plus considérables et des ouvriers expérimentés pour atteindre le niveau des tombes.

Marc-R. Sauter dut « se contenter de recueillir tous les renseignements concernant le cimetière, de relever la stratigraphie des terrains et de prélever de la terre pour une analyse malacologique ».

Tel fut, si ma mémoire ne me trahit pas, le premier contact officieux du jeune chercheur avec la préhistoire du Valais. En dépit de son échec, cette tentative fut bénéfique pour notre canton, puisque après que je fus déchargé, en 1944, de la conservation du Musée de Valère et du service archéologique, mes successeurs continuèrent à faire appel à Marc-R. Sauter, de cas en cas, lors de découvertes fortuites. De plus, il prit lui-même, bientôt, l'initiative d'ouvrir de grands chantiers.

En 1947, il entreprit et conduisit dans de bien meilleures conditions l'exploration du site de la Barmaz sur Collombey ; en outre, les conditions de travail et de finances iront s'améliorant d'année en année, grâce surtout à l'aide du Fonds national suisse de la recherche scientifique et de l'Etat du Valais, à tel point que les fouilles que pratiqua par la suite Marc-R. Sauter, ainsi que celles opérées sous la conduite de J.-O. Boksberger, puis du professeur Alain Gallay, n'ont pas tardé à devenir des modèles du genre.

Il convient de signaler ici que, si Marc-R. Sauter était un homme naturellement réservé, voire secret, il a su, grâce à son entregent, trouver et maintenir le contact avec le milieu où, souvent de longues semaines, il exerçait

son activité : il est parvenu sans peine à établir d'excellentes relations avec les autorités locales, ce qui a eu pour conséquence de faciliter considérablement l'embauchage d'ouvriers terrassiers ; il n'a jamais épargné son temps pour orienter et renseigner avec infiniment de gentillesse et de simplicité, non seulement les collègues spécialistes en visite, mais aussi les curieux attirés par cette cohorte de jeunes gens qui logeaient sous tente, cuisinaient sur place, œuvraient à la manière de miniaturistes, passant au crible fin la terre remuée au moyen de petits balais, qui lavaient avec grand soin les moindres fragments d'objets recueillis, lesquels étaient numérotés, photographiés et, enfin, consignés dans le journal des fouilles tenu méticuleusement à jour.

Bien plus, Marc-R. Sauter a toujours eu le souci de faire connaître au public, sans tarder, le résultat, même provisoire, de ses travaux. De cette manière, il sollicitait sans cesse l'attention des amateurs et des autorités sur l'intérêt des découvertes archéologiques et sur la nécessité de pouvoir les étudier scientifiquement *in situ*.

Il n'hésitait pas à improviser des visites commentées du site sur lequel il œuvrait avec son équipe. Il présenta, à l'aide de diapositives ou de films, des communications aux assemblées de la Société d'histoire du Valais romand à Collombey (1947) et à Saint-Léonard (1961). Il conduisit en 1958 la Murithienne, société valaisanne des Sciences naturelles, sur le chantier de Saint-Léonard. Il publia aussi plusieurs articles dans les *Annales valaisannes,* dans *Vallesia,* dans le *Bulletin de la Murithienne,* dans les *Pages montheysannes,* et évidemment dans bien d'autres revues suisses et étrangères spécialisées.

Collaborateur de *Vallesia* dès le premier volume en 1946, Marc-R. Sauter accepta amicalement et bénévolement, à un moment où il était chargé d'un enseignement magistral à l'université, ma proposition de reprendre et de mener à terme, avec le concours, bénévole également, de Pierre Bouffard (qui abandonna assez rapidement la partie), l'inventaire archéologique du Valais qu'avait entrepris, vers la fin de sa carrière, David Viollier, alors sous-directeur du Musée national, à Zurich, déjà auteur d'une *Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne* (Lausanne, 1927) et qui avait lui-même, au début du siècle, pratiqué des fouilles à Conthey [5]. D. Viollier m'avait généreusement offert en 1937 son manuscrit inachevé à l'effet de le mettre en sécurité et en réserve...

C'est ainsi que parut, après celui de Heierli (1896), un second inventaire archéologique du Valais renouvelé et mis à jour par Marc-R. Sauter, intitulé *La Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens* publiée

[5] D. VIOLLIER, *Fouilles exécutées par les soins du Musée national,* III. *Fouilles sur le territoire de Conthey,* dans *Indicateur d'Antiquités suisses.* N.S., t. X, 1908, pp. 273-286.

dans *Vallesia* de 1950 [6]. Cet ouvrage comprend une abondante bibliographie (16 p.), cinq chapitres introductifs (pp. 23-65) et, enfin, l'inventaire proprement dit, dans l'ordre alphabétique des communes et, pour chacune de celles-ci, selon l'ordre chronologique.

Marc-R. Sauter connaissait les limites de son ouvrage ; il en avertissait le lecteur dans son introduction : « ... Je me suis trouvé, écrit-il, en face d'un travail où plusieurs ouvriers avaient mis la main, mais dont il fallait faire un tout cohérent et exact. L'emploi seul permettra de se rendre compte si ce résultat a été atteint. Je n'ai pas la prétention d'avoir été exhaustif ; c'est impossible. Impossible du point de vue bibliographique, car certains articles publiés dans des revues peu accessibles ou dans des journaux ont pu échapper à nos investigations ; impossible aussi et surtout parce que de nombreuses trouvailles n'ont jamais été signalées à ceux qui auraient pu les faire connaître aux spécialistes. Il eût fallu organiser une vaste enquête, en disposant, dans chaque groupe de communes, d'un homme qui possédât la confiance des habitants et qui eût recherché presque dans chaque famille ce qu'on savait de découvertes archéologiques ou d'objets antiques conservés ou disparus : c'est dire qu'il aurait fallu consacrer plusieurs années exclusivement à cette enquête... » [7]

Marc-R. Sauter poursuivit, non sans peine, son entreprise et parvint à mettre sur pied encore deux suppléments quinquennaux à l'inventaire [8].

Cet effort considérable aboutit à un réalisation que beaucoup nous ont enviée au moment de sa publication. L'inventaire de Marc-R. Sauter s'adresse évidemment aux spécialistes tout d'abord, qui bénéficient ainsi de l'avantage d'y trouver réunis une foule de renseignements jusqu'à maintenant dispersés dans de multiples publications ; grâce à leurs propres investigations, ils pourront toujours compléter ou corriger des notices. Mais il s'adresse également « à tous ceux qui intéresse le Valais : je pense, écrit encore l'auteur, en premier lieu aux instituteurs, aux ecclésiastiques et à tous les membres de l'élite intellectuelle et sociale de ce canton, curieux de savoir ce qui reste du passé de leur coin de terre et souvent désireux de contribuer à le faire mieux connaître... »

Pour ceux qui voudraient avoir une vue plus large de l'antiquité valaisanne et la situer dans le contexte de la Suisse actuelle, Marc-R. Sauter a

---

[6] *Vallesia,* t. V, 1950, pp. 1-165, 32 fig., 16 pl., 4 cartes.

[7] *Ibidem,* p. 2.

[8] *Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954),* dans *Vallesia,* t. X, 1955, pp. 1-38, 18 fig., 4 pl. ; *Deuxième supplément... (1955-1959), ibidem,* t. XV, 1960, pp. 241-296, 40 fig., 8 pl.

publié, vers la fin de sa carrière, un ouvrage de synthèse dont on ne saurait trop faire l'éloge : la *Suisse préhistorique* (Neuchâtel, 1977, 240 p.) ; c'est une adaptation de l'édition originale anglaise (Londres, 1976) et qui est, selon le témoignage d'un excellent connaisseur de l'histoire de l'Antiquité, « la meilleure et la plus récente des synthèses archéologiques consacrées à la préhistoire suisse » [9].

* * *

Il est pour le moins surprenant qu'aucune autorité politique, en Valais, n'ait songé à manifester d'une manière officielle la gratitude du canton à un savant qui a renouvelé et singulièrement approfondi la connaissance de son antiquité : ses nombreux articles, parus un peu partout, n'ont pourtant pas dû passer inaperçus.

Finalement, seule la Société d'histoire du Valais romand aura marqué, en Valais et de son vivant, la reconnaissance du canton au professeur Marc-R. Sauter en lui conférant, en 1966, lors du jubilé de la société, la qualité de membre d'honneur [10].

Somme toute, cette omission n'a plus d'importance aujourd'hui que notre ami n'est plus. Son humour s'en sera fort bien accommodé. Ses publications témoigneront pour lui, de même que les archéologues qu'il a formés et qui ont collaboré avec lui.

Marc-R. Sauter a encore eu le bonheur de revoir le Valais en 1983 pour une fête de famille, « par une merveilleuse journée de septembre ». Comme l'a écrit M. Grégoire Ghika, alors directeur des Archives cantonales du Valais, « ce fut là sa dernière visite à une terre qu'il aimait, et qui avait tenu à se révéler pour lui rayonnante de toute la splendeur que le Créateur lui a donnée depuis des millénaires ».

Pour conclure, il convient de souligner ici que Marc-R. Sauter, grâce à une action personnelle persévérante, est à l'origine de l'essor des recherches et des fouilles préhistoriques dont on observe, depuis quarante ans, le développement en Suisse romande, et il y a lieu de se réjouir que cet essor franchisse quelque peu les frontières de la Suisse et gagne des régions limitrophes, notamment la vallée d'Aoste.

---

[9] PIERRE DUCREY, dans *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses,* publ. sous la dir. de Jean-Claude Favez, t. I, Lausanne, 1982, p. 95.

[10] Voir *Annales valaisannes,* 1967, pp. 149-150.

NOTES POSTHUMES SUR LES CIMETIERES NEOLITHIQUES DE BARMAZ I ET II (COLLOMBEY-MURAZ, VALAIS, SUISSE)

par M.-R. SAUTER

INTRODUCTION

par A. GALLAY

BULLETIN D'ETUDES PRÉHISTORIQUES ALPINES, XVII, AOSTE 1985

INTRODUCTION

La fouille des cimetières néolithiques de Barmaz I et II, entreprise entre *1947 et 1955* par le professeur M.-R. Sauter, marque un tournant dans l'histoire des recherches préhistoriques valaisannes. Il s'agit en effet de la première grande fouille entreprise sur le territoire de ce canton. Sur le plan des connaissances néolithiques ce double cimetière constitue encore actuellement une référence d'importance puisqu'il s'agit de la seule nécropole néolithique de Suisse romande fouillée de façon quasi exhaustive.

Au moment de sa retraite en 1982, M.-R. Sauter, enfin libéré de ses obligations universitaires, avait repris l'élaboration des données récoltées sur le terrain et commencé la rédaction de la monographie de ce site. Mme C. de Haller, sa secrétaire, l'avait considérablement aidé dans cette tâche. Son décès, survenu le 15 décembre 1983, ne lui a malheureusement pas laissé le temps de poursuivre bien loin la tâche qu'il s'était fixée bien que la mise au net de toute la documentation de base ait été achevée.

M.-R. Sauter voulait dédier son travail « à la mémoire de Bernard de Lavallaz (1900-1961) qui, comme président de la commune de Collombey-Muraz, mais aussi comme ami, est à l'origine de nos fouilles, qu'il a encouragées et facilitées sans relâche et de Dominique Chanson (1945-1975), graphiste dont le travail pour nous fut brutalement interrompu par un décès particulièrement tragique ».

Bien que nous ayons l'intention de mener à bien la publication de ce

site dans le cadre de nos recherches valaisannes, nous désirons rendre hommage ici à M.-R. Sauter en publiant cette courte note consacrée à un petit historique des recherches entreprises avant 1947 sur le territoire de la commune de Collombey-Muraz et à une analyse de la disposition et de l'orientation des tombes, note composée des deux chapitres dont M.-R. Sauter venait d'achever la rédaction.

Nous joignons à ces quelques lignes les deux plans des cimetières de Barmaz I et II qui sont ici publiés pour la première fois dans leur intégralité.

1. HISTORIQUE DES DECOUVERTES ET DES FOUILLES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ AVANT 1947

Dans l'inventaire archéologique du Valais que nous avons publié sous le titre « Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens » (1950 ; suppléments en 1955 et 1960) nous avons énuméré les trouvailles faites à Barmaz et aux alentours. Nous en redonnons ici l'essentiel, en insistant sur les périodes dont nous aurons à nous occuper, le Néolithique et l'âge du Bronze.

La plus ancienne trouvaille connue a été faite en 1826, au « roc de la Balme » (très probablement Barmaz), lors de travaux de carrière. Il s'agit d'une monnaie d'or celtique, qui fut attribuée par Mommsen et par R. Blanchet aux Salasses. On sait que cette attribution est actuellement contestée au bénéfice des Helvètes ; mais il n'est pas dans notre propos d'entrer dans cette discussion.

Vers la fin du XIX^{e} siècle (avant 1896) le Musée historique bernois acquit une série d'objets provenant, sans autre précision, de Collombey. Ce sont :

1. Une épingle à collerettes en bronze, de la fin du Bronze moyen.

2. Un couteau en bronze à manche plein, typique du Bronze final. Nous avons publié ces deux objets en 1952.

3. Une pointe de flèche en bronze à trois arêtes, de l'époque de Hallstatt. Il s'agit d'un type originaire du sud-est de l'Europe, auquel O. Kleemann a consacré une intéressante monographie (1954, voir aussi 1953).

4. et 5. Deux objets en bronze de l'époque de La Tène : un bracelet et un torque.

6. Il convient d'y ajouter quatre perles piriformes en verre qui peuvent appartenir à la même période comme à l'époque romaine.

Les cinq premières pièces figurent dans l'*Urgeschichte des Wallis de J. Heierli et W. Oechsli (1896).*

Le musée de Berne possède en outre une statuette en bronze représentant un homme nu, une draperie sur le bras gauche (Hercule ?). On ignore tout du moment et du lieu de sa découverte.

Dans son premier tome (1902), le Dictionnaire géographique de la Suisse (Collombey-Muraz, p. 512) fait était d'un « trésor de monnaies romaines » et de « monnaies mérovingiennes », la trace en est perdue.

Enfin mentionnons dès maintenant qu'à l'occasion de ses fouilles à Barmaz I en 1900 (v. infra), M.H. Bosshardt aurait recueilli entre des blocs de granit une épée courte en fer, à pointe renforcée et faces fortement convexes qui pourrait avoir été une imitation indigène d'un gladius romain. Il n'en subsiste qu'un moulage au Musée national suisse.

On en arrive aux recherches de Hans Bosshardt en 1900, dont nous parlerons plus en détail. Nous citons d'abord la première partie de la nouvelle qu'en donnait la *Gazette du Valais* du 24 novembre 1900 : « En 1889, on trouvait dans les carrières de Collombey des squelettes avec quelques objets que les ouvriers, les croyant sans importance, jetèrent au loin. Cette année M. Hans Bossard (en réalité Bosshardt), de Lucerne, apprenant ces faits, a demandé à Monsieur Schiedknecht l'autorisation de faire des fouilles sérieuses. L'aimable directeur de la Société des Carrières de St-Triphon a immédiatement accordé à Monsieur Bossard tous les droits en lui facilitant toutes les recherches. Ces fouilles ont amené comme résultat la découverte d'une nécropole celtique du plus haut intérêt. On y trouve à 1 m 20 jusqu'à 1 m 40 des tombes formées de 4 dalles de grès, et une cinquième recouvrant la sépulture. Ces dalles ne dépassaient pas la longueur de 0,90 m sur 0,50 m à 0,52 m de large. — Détail à noter : les squelettes, dans ces tombes, ont été retrouvés pliés en deux, la tête tournée du côté du soleil levant ; ces tombes n'étaient, paraît-il, réservées qu'aux femmes. En effet, d'autres trouvailles montrèrent aux regards des squelettes toujours orientés dans le même sens, simplement étendus de toute leur longueur dans la terre. On trouvait avec ces squelettes des pierres rondes, des haches, des épingles, des pointes de flèches dont une habilement gravée, un couteau en silex et quelques objets en fer... » Laissant de côté les interprétations fantaisistes, reconnaissons que cette description a la mérite de sembler assez exacte, parce que conforme à ce que nous avons trouvé à Barmaz I. Elle est corroborée par les croquis que O. Tschumi a reproduits, et dont les originaux paraissent avoir disparu tout comme le rapport que Bosshardt avait dû envoyer au Musée national.

On voit en effet (Tschumi, 1920, fig. 23, p. 219) représentée une coupe de terrain avec deux squelettes allongés en pleine terre et trois cistes à squelette replié. Nous verrons que les premiers sont des sépultures du Bronze ancien, les secondes étant néolithiques.

entourage de pierres) et trois cistes. Encore que la stratigraphie ne soit pas bien indiquée on voit que les « allongés » sont plus tardifs que les « accroupis ». Quant aux blocs-signaux qui reposent sur la surface du sol, ils sont probablement des blocs calcaires tombés de la paroi du « Refuge ». Le second croquis est un relevé sommaire de la tombe 4 ; on y distingue, à gauche, le couteau et le ciseau signalés ci-dessus.

Il est évident que les tombes étaient sises à ce que nous avons appelé Barmaz I. Nous verrons plus loin s'il est possible de les situer par rapport à notre chantier.

Depuis 1920-21 rien de bien nouveau n'a été publié sur les résultats des fouilles de H. Bosshardt, en ce qui concerne le Néolithique.

Quant aux vestiges de l'âge du Bronze ancien ils vont être complétés par une nouvelle trouvaille et par une publication d'Emil Vogt (1936).

En effet, en octobre 1921, Maurice de Lavallaz (frère précocement décédé de Bernard de Lavallaz) fait parvenir au Musée national quelques tessons qu'il a recueillis sur le site de Barmaz I. On peut être certain qu'il s'agit bien de cet endroit car lors de notre première campagne de fouilles (1947) nous avons découvert un fragment de grand vase à décor en cordons horizontaux qui se raccorde à l'un des tessons de 1921 !

En 1936 Emil Vogt publie dans le 45 ème Rapport annuel du Musée national un bref mais important article sur la céramique du Bronze ancien, où il fait état de ces tessons, qu'il figure.

2. LES CIMETIERES DE BARMAZ I ET II ET LES RITES FUNERAIRES

2.1. *Introduction. Relations entre les deux cimetières (BI et BII).*

Les deux cimetières ne sont séparés que par une distance minimum de 170 m en ligne droite (au maximum 214 m). La dénivellation entre eux est d'environ 24 m, la tombe la plus basse de BI étant 466,80 m et celle de BII à 442,96 (cotes sur une des dalles verticales de la ciste). La plaine au pied de Barmaz est à 392 m environ.

Le passage entre BI et BII était relativement aisé, soit en suivant le sentier actuel courant en pente rapide, localement par un petit défilé ; soit en rejoignant la pente descendant du « Refuge » vers BII.

La situation des deux nécropoles diffère. En effet les tombes de BI sont sises dans une ensellure du terrain formée au S par la pente de la montagne et au N par la paroi de quelque 10 m de haut qui sépare BI du « Refuge ». L'axe de l'ensellure est d'env. 72° WNW. Elle s'ouvre à l'ouest sur un petit replat (partiellement créé par l'exploitation du granit) puis à la pente menant

à des parois dominant la plaine ; c'est sur cette pente que se trouve le « Bloc Studer » et que serpente la route qui desservait la carrière de granit puis vers le haut la carrière Parvex avant que celle-ci ne détruise entièrement le site de BII et n'entame très largement la pente menant au « Refuge ».

Le site de Barmaz II se trouve aussi dans une ensellure. Mais d'une part celle-ci est bien moins encaissée que BI et d'autre part la paroi qui le domine au N n'a qu'une hauteur de 2 à 3 m et elle n'est que partiellement verticale. Cette ensellure à son axe orienté à quelque 133° SE ; il est probable qu'avant l'ouverture de la carrière elle s'ouvrait, dominant de 53 m la plaine du Rhône, au haut d'une pente abrupte ou d'une paroi rocheuse continuant celle du pied du « Refuge ».

2.2. *Configuration des deux sites.*

— *Barmaz I* (altitude env. 467,50 m).

Sans revenir sur la situation que nous venons de décrire, notons que ce site est surtout caractérisé par la paroi rocheuse qui le domine et par une fissure à partir de laquelle s'est formé un cône d'éboulis de terre expliquant non seulement l'irrégularité dans la position réciproque et l'orientation des tombes mais aussi la différence de presque trois mètres entre la plus élevée (tombe 7, posée sur un ressaut de la paroi) et la plus basse (t. 29). En outre plusieurs blocs de rocher (granit de la moraine et calcaire de la paroi) ont obligé à installer les tombes selon une densité inégale. Une quinzaine de sépultures ont été placées plus ou moins directement au pied de la paroi. La distance maximale entre les tombes extrêmes (t. 31 et t. 41) est de 25 m, tandis qu'entre la paroi et la tombe qui en est la plus éloignée (t. 43) il n'y a que 7,50 m env.

— *Barmaz II* (altitude env. 444,70 m).

Nous avons déjà fait état des différences qui existent entre Barmaz I et Barmaz II. L'orientation de l'ensellure de Barmaz II, sa configuration moins compliquée au relief plus régulier et à la limite rocheuse beaucoup plus modeste, a posé moins de problèmes pour l'installation des cistes, ce qui explique la régularité presque unanime de l'orientation des sépultures. On accède à BII par un sentier qui actuellement monte selon une pente accentuée à partir de la face E du pied de la montagne pour devenir graduellement moins raide à proximité du site. L'exploitation de la carrière Parvex (pendant les fouilles, carrière Bianchi), déjà assez avancée en 1947, nous prive de tout renseignement sur la façon dont se présentait l'extrémité SE du site funéraire ; on peut l'imaginer s'ouvrant sans obstacle au haut de la paroi dominant la plaine, à moins qu'un ressaut rocheux en ait barré l'extrémité.

Le dépôt morainique, lui aussi, diffère beaucoup de ce qu'il est à BI : seul un bloc de granit rompt le régularité du sol.

Il faut dès maintenant mentionner deux particularités. La première, dont nous reparlerons, est une zone charbonneuse plus ou moins circulaire au pourtour diffus, au sud de la tombe 13. L'autre est la présence, à l'extrémité SE du site, d'un four moderne qui a profondément attaqué le sol et peut-être détruit une ou deux sépultures. Nous dirons plus loin ce qu'on peut dire de la signification de cette structure de combustion, dont nous n'avons pu observer qu'une partie.

2.3. *Orientation des tombes.*

— *Remarque préliminaire.*

Il est bien évident que les chiffres de degrés utilisés (en partant du nord = 0°, et de la tête) pour indiquer l'orientation de l'axe longitudinal des sépultures ne prétendent pas à l'exactitude. En effet trop souvent l'irrégularité dans la construction des cistes et, pour les squelettes en pleine terre, la difficulté de situer les points de repère, sont source d'imprécision.

— *Barmaz I.*

Les irrégularités du relief du site, dont nous avons fait état en décrivant celui-ci, s'expriment dans les variations de l'axe des tombes. Dans leur majorité celles-ci (52,8% sur 36) ont leur axe situé entre 90° et 134°, soit entre E-W et SE-NW, entre 45° et 89° (NE-SW et E-W) on a 13,8 % et, entre 130° et 179° (SE-NW et S-N), 19,3 %. Ainsi, malgré cette distribution très large, on constate la tendance à une orientation ESE-WNW, la moyenne des 36 tombes étant de 112°.

Les cas aberrants sont les t. 47 (13°), 10 (18°) et 41 (25°), d'une part, et d'autre part la t. 38 (190°) et surtout la t. 11 (323°). En enlevant ces cinq sépultures on obtient pour les 29 autres une moyenne de 119°, les deux extrêmes s'équilibrant donc à peu près. Ces exceptions ne s'expliquent guère, sauf peut-être pour la t. 47 (323°), logée entre des blocs ; mais la t. 48, qui subissait plus fortement la même contrainte, se trouve dans la norme avec 133°. La présence de la paroi rocheuse n'a pas conditionné complètement le degré d'orientation des sépultures placées à son pied, puisque, si celles-ci sont en majorité accolées par leur flanc droit à la roche, il y a plusieurs exceptions où les cistes ont été installées perpendiculairement à celles-ci.

Notons un cas embarassant : la t. 43, petite ciste qui ne contenait pas la moindre trace d'ossement, et que nous avons orientée à 165° plutôt qu'à 345°, en tenant compte de la tendance générale.

Nous nous sommes posé la question de savoir s'il y avait une différence d'orientation significative entre les sépultures d'enfants et celles d'adultes.

Ce ne semble pas être le cas, compte tenu des petits nombres en jeu. En prenant toutes les 14 tombes d'enfants, y compris la t. 43 vide, on obtient 121°, contre 109° pour les 20 adultes. La différence s'amenuise beaucoup si l'on enlève le cas aberrant de la t. 11 (323°), la moyenne des 13 enfants descendant de 105°4'. On ne peut donc pas tirer argument de ces chiffres pour mettre en évidence une distinction digne d'intérêt.

— *Barmaz II.*

Etant donné ce que nous avons dit de l'aspect assez simple et régulier de ce site, où seuls deux ou trois blocs de pierre occupent l'ensellure, on ne s'étonnera pas de voir les 18 tombes offrir des orientations d'amplitude bien moindre que celles de Barmaz I (Nous devons laisser de côté les t. 1 et 2, dont le relevé à dû être fait d'urgence et dans de très mauvaises conditions).

La presque totalité des axes se situe entre 26° et 70° soit NNE-SSW et ENE-WSW. Deux tombes font exception : la t. 12 (150°) et la t. 19 (140°), soit entre SE-NW et SSE-NNW. La t. 19 a été placée contre un petit abrupt rocheux, par son flanc gauche ; quant à la t. 12, rien n'explique sa singularité.

La moyenne des 18 tombes mesurées est d'env. 63°, donc bien différente de celle de Barmaz I ; il n'est donc pas d'un grand intérêt de donner le chiffre moyen des deux cimetières : env. 96°.

Les quatre tombes d'enfants s'inscrivent dans l'éventail de la majorité de celles d'adultes : 45° à 62°, moyenne 54° ; 14 adultes, 29° à 167°, moyenne 65° (en faisant abstraction des t. 12 et 19, la moyenne descend à 57°). On aboutit donc à la même constatation que pour Barmaz I.

— *Conclusion sur l'orientation des sépultures (BI et BII).*

Faut-il déduire de la différence observée entre les deux cimetières que l'orientation des tombes n'obéissait pas à une règle stricte, et que la nature du terrain était plus contraignante que le rite ? Il est bien difficile de répondre à cette question, ne serait-ce qu'au vu de la relative petitesse des deux échantillons. D'autre part on a de la peine à croire que les deux groupes correspondant aux deux cimetières n'observaient pas les mêmes règles. Quelque chose nous échappe donc !

2.4. *Comparaisons.*

Il nous a paru intéressant de savoir ce qui s'est passé à cet égard pour d'autres sépultures et cimetières du Néolithique, surtout du Néolithique moyen. Notre recherche a été inégalement fructueuse, car dans plus d'un cas il manque le renseignement relatif à l'orientation, ou bien l'auteur s'est contenté d'une indication approximative, mentionnant le secteur de la rose

des vents (S-E, W-E). Nous avons pu tenir compte de plans où l'axe N-S était indiqué ; il est évident que, vu l'échelle réduite de ces plans, notre calcul du degré d'orientation est approximatif. Telle quelle la documentation rassemblée est digne d'intérêt.

1. *Bassin rhodanien.*

Nous disposons là essentiellement des plans des cimetières de Chamblandes (Pully, Vaud), de Corseaux-sur-Vevey (Vaud), auxquels s'ajoutent les indications relatives aux groupes de cistes du Valais (Bitsch, Glis, St-Léonard, Sion-St-Guérin, -Petit-Chasseur, -Montorge, Sembrancher), de la Rivière vaudoise (Châtelard sur Montreux, Lausanne-Vidy), et, dans l'Ain, la grotte de Souhait.

A Chamblandes, où le terrain était dégagé, on a relevé 23 tombes ; nous y avons ajouté 5 autres cistes dont l'orientation est indiquée E-W, en les répartissant arbitrairement, dans le tableau statistique, de part et d'autre de 90°. On constate une remarquable homogénéité dans la position des tombes, la totalité — sauf une exception (t. 21 avec 45°) se plaçant entre ENE-ESE (plus exactement entre 76° et 108°) ; la grande majorité (21 sur 28, soin 75%) se situe entre 86° et 96°.

A Corseaux-sur-Vevey, où les 22 tombes observées ont été installées sur une pente irrégulière, cette homogénéité est bien moins nette. En effet la presque totalité — à l'exception de la t. 23, avec 149° — se répartit entre le NE et le SE, ce qui représente un éventail plus ouvert qu'à Chamblandes. Il faut néanmoins constater que Chamblandes et Corseaux offrent une image nettement plus cohérente que Barmaz I et II.

Des autres sépultures vaudoises, les trois de Châtelard sur Montreux montrent l'E (94°, 102° et EW), tandis que la tombe d'enfant trouvée en 1966 à Lausanne-Vidy (inédite) s'écarte largement du contingent, étant orientée N-S (184° env.). Dans le Valais, d'amont en aval, on a Bitsch (30° et 35°), Glis (indications imprécises, entre NE-SW et E-W), Saint-Léonard IV (1976-1977) une tombe à 218° et deux pratiquemment N-S (1° et 355°), Saint-Léonard I (Sur-le-Grand-Pré, un très petit caisson vide, 353°), à Sion quatre sites : Saint-Guérin, 85° et 305°, 324° ; Montorge 338°, 340°, 349°. Il y a donc une grande variabilité. Sur le Rhône français les tombes de la grotte de Souhait dans le Burgey présentent un éventail axé sur le N, entre NW et NE (6 tombes entre 304° à 11°), à l'exception de la t. 4, en pleine terre, avec 148°.

2. *Suisse orientale et septentrionale.*

Nous sommes malheureusement mal renseignés sur l'important cimetière des cistes de Lenzbourg (Argovie) ; l'orientation en est *grosso modo*

NE. La tombe de Wettingen, dans le même canton, est axée E-W, tandis que l'une de celles de Däniken (Soleure) est orientée EW. Le squelette en pleine terre mis au jour dans la petite grotte de Birseck (Bâle-Campagne) a été placée selon un angle de 292°.

Reste le cimetière sis au pied du rocher du Schweizersbild (Schaffhouse), dont les orientations des 14 cistes sont indiquées approximativement. Elles vont de N-S à NW-SE, avec une majorité (11 sur 14, soit 79 %) entre E-W et SE-NE, cinq d'entre elles (36 %) se plaçant dans l'axe ± S-N.

3. *Italie du Nord.*

a. Vallée d'Aoste. Si l'on connaît plusieurs localités de cette vallée où des tombes néolithiques ont été signalées, on est frustré par le manque de renseignements sur ce qui nous intéresse ici. Seul le cimetière de Villeneuve a fait l'objet de relevés ; c'est sur un plan de petites dimensions (échelle env. 1 :175) que nous avons calculé l'orientation de ses 25 cistes. Celles-ci varient beaucoup (de 38° à 148°) avec une concentration entre le NE et l'E (13 cas, soit 52 %, entre 54° et 88°). C'est la cimetière de Corseaux qui se rapproche le plus de celui de Villeneuve, et un peu celui de Barmaz II.

b. *Ligurie.* Nous nous sommes limités au seul groupe de 6 cistes de la caverne des Arene Candide (sur les tombes 7 à 10, fouillées ultérieurement, on n'a pas d'indication sur l'orientation). Leurs axes s'inscrivent dans la fourchette NNW à NE (347° à 28°), sauf celle de la t. 6 qui, contrairement à ce que dit Bernabò Brea (1946), est orientée à 111°, comme cela ressort du plan général (fig. 2). L'image obtenue est donc différente de celle de Barmaz, de Chamblandes et de Corseaux, et se rapproche plutôt de ce qu'on a à Montorge et à Souhait.

4. *Sud-ouest et centre de la France.*

On sait que le Roussillon (surtout l'Aude) possède un certain nombre de cistes isolées ou en groupe qui s'apparentent à ce qu'on a dans le Néolithique moyen de la Suisse occidentale. Guilaine en a donné un inventaire fort utile, même s'il n'a pu fournir plus de renseignements que ce que contient la littérature consultée. On peut y constater qu'il n'y a pas de règle dans l'orientation de ces sépultures : Della Loig (Cournanel, Aude) deux de celles-ci sont axées NE, tandis qu'à Pic de Brau (Cournanel, 122°) et à Labau (Ladern, 132°) on est proche de SE.

C'est cette même orientation qui a été indiqué pour le squelette replié en pleine terre découvert à la Croix-Rouge (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, 4060 BC) (env. 122°). On est loin avec la tombe en ciste de Ludesse (Puy-de-Dôme), orientée N-W.

Ainsi donc il est patent que si certains groupes du Néolithique moyen

ont observé une certaine constance dans la manière d'orienter leurs morts, on est loin de pouvoir reconnaître une règle même très approximative dans l'ensemble des nécropoles et sépultures isolées de la région considérée. Même dans des territoires de faible extension il a régné une grande liberté. On ne s'étonnera donc pas trop du manque d'unité que nous avons constaté à Barmaz.

Barmaz I

Tombes		Tombes		Tombes	
1	(75°)	17a	(113°)	36	74°
2	140°	17b	137°	37*	(120°)
4	70°	18	90°	38	190°
7	123°	20	111°	39	100°
8	60°	21	118°	40*	150°
10	18°	27	134°	41	(25°)
11	323°	29	104°	43	165°
12	111°	31	(73°)	44	140°
13	91°	32*	(111°)	45	138°
14	92°	33	139°	46	129°
15	120°	34	94°	47	13°
16	150°	35	105°	48	133°

Barmaz II

Tombes		Tombes		Tombes	
1	?	8	49°	15	62°
2	?	9	60°	17	61°
3	26°	10	40°	18	63°
4	45°	11	(50°)	19	140°
5	46°	12	150°	20	49°
6	57°	13	(35°)	21	79°
7	62°	14	(57°)		

Tableau 1. Collombey-Muraz, cimetières de Barmaz I et II. Orientation des tombes. Degrés de l'axe longitudinal des tombes (de la tête aux pieds) à partir du N.

Les parenthèses encadrent les chiffres peu sûrs. Les astérisques signalent les tombes en pleine terre. L'orientation de la t. 43 de BI (165°) a été choisie, en l'absence de tout vestige osseux, de préférence à 345°. Les données globales sont :

Barmaz I N : 36 . min. : 13° . max. : 323° . M : 112°03'
Barmaz II N : 18 . min. : 26° . max. : 150° . M : 62°50'
B I et II N : 54 . min. : 13° . max. : 323° . M : 92°35'

[Si l'on veut tenir compte du fait que le nombre des tombes de B I est le double de celui de B II, on peut calculer la moyenne de (B I . 2) + B II, soit 87°26'].

	B I		B II		BI + BII	
	N	%	N	%	N	%
N-NNE (0°-22°)	2	5.5	0	—	2	3.7
NNE-NE (22°.5-44°.5)	1	2.8	3	16.7	4	7.4
NE-ENE (45°-67°)	1	2.8	12	*66.7*	13	24.1
ENE-E (67°.5-89°)	4	11.1	1	5.5	5	9.3
E-ESE (90°-112°)	12	*33.3*	0	—	12	22.2
ESE-SE (112°.5-134°)	7	19.4	0	—	7	13.0
SE-SSE (135°-157°)	6	16.7	2	11.1	8	14.8
SSE-S (157°.5-179°)	1	2.8	0	—	1	1.8
S-SSW (180°-202°)	1	2.8	0	—	1	1.8
SSW-SW (202°.5-224°)	0	—	0	—	0	—
SW-WSW (225°-247°)	0	—	0	—	0	—
WSW-W (247°.5-269°)	0	—	0	—	0	—
W-WNW (270°-292°)	0	—	0	—	0	—
WNW-NW (292°.5-314°)	0	—	0	—	0	—
NW-NNW (315°-337°)	1	2.8	0	—	1	1.8
NNW-N (337°.5-359°)	0	—	0	—	0	—
Total	36	100	18	100	54	99.9
N-NE (0°-44°)	3	8.3	3	16.7	6	11.1
NE-E (45°-89°)	5	13.8	13	*72.2*	18	33.3
E-SE (90°-134°)	19	*52.8*	0	—	19	35.2
SE-S (135°-179°)	7	19.3	2	11.1	9	16.7
S-SW (180°-224°)	1	2.8	0	—	1	1.8
SW-W (225°-269°)	0	—	0	—	0	—
W-NW (270°-314°)	0	—	0	—	0	—
NW-N (315°-359°)	1	—	0	—	1	1.8
Total	36	99.8	18	99.8	54	100

Tableau 2. Collombey-Muraz, cimetières de Barmaz I et II. Répartition des tombes selon l'orientation.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire Géographique de la Suisse, 1902. Neuchâtel, Attinger Frères. (Collombey-Muraz, p. 512).

GUILAINE J., 1962. *Sépultures néolithiques dans le sud de la France.* Zephirus, 13, 17-29.

HEIERLI J., 1910. *Ausgrabungen und Funde. B : Die neolithische Periode. Collombey-Muraz. Zweiter Jahresbericht der Schweiz.* Gesellscahft für Urgeschichte, Zürich, F. Lohbauer, p. 52.

— 1912. *Ausgrabungen und Funde. C : Die Bronzezeit. Collombey-Muraz. Vierter Jahresbericht der Schweiz.* Gesellschaft für Urgeschichte, Zürich, F. Lohbauer, p. 85.

HEIERLI J., W. OECHSLI, 1896. *Urgeschichte des Wallis. Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft.* Zürich, D. Bürkli.

SAUTER, M.-R., 1950. *Préhistoire du Valais. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954).* Vallesia (Sion), 10, 1-38.

— 1955. *Préhistoire du Valais. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954).* Vallesia (Sion), 10, 1-38.

— 1960. *Préhistoire du Valais. Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959).* Vallesia (Sion), 15, 241-291.

TSCHUMI O., 1920-1921. *Die steinzeitlichen Hochergräber der Schweiz. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde,* Zürich, 22, 73-81, 145-154, 217-227 ; 23, 1-10, 65-75, 161-171.

VOGT E., 1936. *Frühbronzezeitliche Keramik. Schweizerisches Landmuseum in Zürich. Fünfundvierzigster Jahresbericht.* Zürich, 76-82.